

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de Cabara du mardi 31 janvier 2012

Les conseillers municipaux dûment convoqués se sont réunis à la Mairie le jeudi 10 Mai 2012 à 18h30 sous la présidence de Thierry Blanc, maire.

Présents : *Thierry Blanc, Nathalie BATAILLE, Jean-Claude Groubach, François Peiffer, Eric Battaglia, Dominique Choron, Robert Dupuis-Rabion, Patricia Rullier, Corinne Vignollet*

Absents : *aucun*

Pouvoirs : *aucun*

DUP CARREFOUR ZANON

Le Conseil Général a transmis un dossier pour l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique concernant le carrefour RD 18, RD 19^F2 et VC7.Apr2s en avoir pris connaissance et considérant la nécessité de sécuriser ce carrefour, le Conseil Municipal approuve ce dossier.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Monsieur le Maire rappelle à ses conseillers que la commune doit fournir au moment d'une transaction, pour un immeubles qui n'est pas raccordable au réseau d'assainissement collectif, un rapport sur l'assainissement individuel de cet immeuble.

La SOGEDO effectuera le contrôle et établira un rapport qui sera signé par le Maire et remis au vendeur.

FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

Dans le cadre de réforme territoriale, le Préfet a établi un projet de fusion entre les communautés du Brannais et celle de l'E2M Ouest qui en fixe le périmètre et reprend les statuts de la communauté de communes du Brannais. Le Préfet sollicite un avis simple sur ce projet. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal maintient son avis défavorable sur cette fusion.

DISSOLUTION DU SYNDICAT DE L ENFANCE

Dans ce même cadre de la réforme territoriale, la dissolution du syndicat de la petite enfance, de l'enfance et des jeunes est prévue fin 2012. Cette compétence sera reprise à compter du 1^{er} janvier 2013 par la nouvelle communauté fusionnée. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette dissolution. Mme Bataille souligne qu'il serait judicieux d'intégrer également dans cette communauté de communes le transport du collège ce qui rendrait possible également la dissolution du syndicat du collège.

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 10 ET 17 JUIN 2012

Le Préfet a pris un arrêté fixant les horaires de ces élections de 8h à 19H Le tableau de l'élection présidentielle sera rectifié pour prendre en compte ce nouvel horaire.

VISITE DES RESSOURCES EN EAU

Les pompiers ont procédé à un contrôle des bornes incendie dont une est signalée indisponible, à l'angle de la rue Laborie. Le personnel vérifiera ce point.

ANIMATIONS COMMUNALES

30 JUIN Repas de la commune.

Le menu du traiteur étant de 10€, le prix pour les familles est fixé à 13€ et pour les autres à 18€. Les inscriptions se feront entre les 13 et 17 Juin.

28 JUILLET Scène d'été avec le groupe Bordelune

Le matériel fourni par l'IDDAC nécessite 2 fourgons qui seront loués et une assurance ponctuelle le temps de la manifestation. Mme Bataille contactera le traiteur habituel pour ce genre de manifestation

SIGNALISATION

Pour la mise en place des panneaux 50k/h sur le plateau, la commande a été faite au fournisseur Challenger